

## Fil conducteur de l'intervention de Denis Vallance

### Table ronde 2

## Comment mesurer les impacts de l'investissement social dans l'action publique ?

Journée transition du 25 09 18

### *Propositions de concrétisations de mise en œuvre de l'investissement social à différents niveaux*

#### 1. Dans les comptes publics

**Proposition 1** Systématiser la **comptabilisation de l'investissement bénévole**

→ **Mesure** : Intégration dans les dossiers de demandes de financement et dans les comptes-rendus d'actions

**Proposition 2** Revendiquer la **distinction de 3 classes de dépenses dans la comptabilité publique** : Investissement, Investissement social, Fonctionnement strict de la structure

→ **Mesure** : Mobilisation de l'ADF en direction du Ministère des Finances

#### 2. Evaluation de l'action publique et application au développement social

**Proposition 3** Construire les **outils d'accueil, de suivi et d'évaluation** tout autant sur les points d'appui et les réussites que sur les handicaps et les échecs, tant pour l'utilisateur que pour son environnement (personnes âgées, handicapées, BRSA, jeunes ASE, familles en difficulté) = les fondations

→ **Mesure** : Harmonisation des fiches de premier accueil des publics

**Proposition 4** Identifier les multiples **facteurs et leviers de la construction du parcours** de la personne accompagnée = l'échafaudage de la construction

→ **Mesure** : Dossier unique de l'utilisateur : repérage progressif des points d'appui individuels et de son environnement

**Proposition 5** **Caractériser** qualitativement dans le travail social **les effets constructifs de la personne accompagnée et de son parcours** ; carnets de compétences et de capacités (parallèles avec grille AGIR en gérontologie, ou avec le référentiel de réussite éducative de l'Education Nationale) = les résultats de la construction

→ **Mesure** : Carnet de compétences et de capacités

#### 3. Nouveaux indicateurs de bien-être

**Proposition 6** **Évaluation d'impact, le bien-être comme référentiel** : qu'est-ce que ça change ? Des territoires ont testé des indicateurs qui requestionnent leurs projets

→ **Mesure** : Elaboration d'un référentiel départemental d'indicateurs de bien-être à intégrer dans toutes les évaluations, individuelles et de politiques publiques

**Proposition 7** Société de liens autant que de biens : la **cartographie des relations, des réseaux, pour l'individu**.

→ **Mesure** : Cartographie des liens pour l'individu

#### 4. L'activation des coopérations territoriales : Plus-value bien au-delà des mutualisations classiques

- Proposition 8** Partage de la conduite d'actions sur un même territoire
- **Mesure** : Recensement des coopérations du Département utilisant la présence d'un autre partenaire mieux placé pour agir

#### 5. Valorisation de l'investissement social dans les politiques publiques

- Proposition 9** Bilan social ET carbone
- **Mesure** : Indicateurs aussi nombreux sur le social que l'environnement, adaptés aux enjeux sociaux et réalisation une fois par mandat

- Proposition 10** Reconnaître et valoriser l'engagement citoyen, bénévole, volontaire
- **Mesure** : A intégrer dans tous les projets locaux

- Proposition 11** Identifier sur chaque territoire et autour des personnes accompagnées le réseau de liens utiles
- **Mesure** : Cartographie des liens pour et sur le territoire

#### 6. Réaffirmer la nécessité de coopération et d'investissement social et la développer dans l'exercice des politiques publiques

- Proposition 12** A l'image des clauses sociales, donner à chaque politique publique (départementale et contrats territoriaux) une feuille de route pour l'intégration des objectifs de solidarité dans la politique elle-même, sans attendre les besoins de réparation

- **Mesure** : Feuille de route des solidarités pour chaque thématique départementale

- Proposition 13** Développer toutes les formes possibles de coopération partenariale pour la réalisation des politiques publiques. Ex : Mobilités, articulation lignes régionales, intercommunales, mobilités solidaires associatives et co-voiturage individuel

- **Mesure** : Convention de développement territorial et évaluation tri-annuelle

- Proposition 14** Reconnaître le statut d'aidant – accompagnateur dans de nombreuses politiques publiques, sur le modèle du volontariat (sapeurs-pompiers, bibliothécaires amateurs, prise en charge personnes âgées, jeunes de l'ASE, etc...)

- **Mesure** : Nombre d'aidants dans le Département à développer

- Proposition 15** Faire levier sur le RSA au travers de contrats aidés « Made in Ardèche » pour valoriser les compétences des bénéficiaires et les mettre au service des politiques publiques

- **Mesure** : Mise en place de ce contrats départementaux nouvelle génération – nombre de contrats

## 7. S'appuyer sur la territorialisation des services et des politiques publiques

**Proposition 16** Mobilisation maximale de réseaux associatifs au service des politiques de solidarité

→ **Mesure** : Convention générale avec le milieu associatif – Nombre d'adhérents mobilisés

**Proposition 17** Réflexion plus poussée sur l'évolution des coopérations territoriales, au-delà des seules aides aux territoires

→ **Mesure** : Evolution des contrats territoriaux de développement vers plus de transversalité et de globalité

**Proposition 18** Afficher le Département de plus en plus comme l'assembleur des solidarités locales que comme l'opérateur des politiques sociales : organiser la répartition des rôles dans le suivi et l'accompagnement des publics

→ **Mesure** : Cartographie départementale des relais d'action